



ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino
Conseillers : Charles Colomb
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Pierre M. Lacoste, directeur général
Nathalie Hadida, greffière

ÉTAIENT ABSENTS : Wayne Belvedere, conseiller
Peter Fletcher, conseiller
Kim Millette, conseillère

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. La mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue au public présent.

À moins d'indication contraire, la mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 17 mars 2011 à 9 h.

2011-03-073 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère L. Phelps et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 17 mars 2011 à 9 h, tel que soumis.

C. PÉRIODE DE QUESTION AU PUBLIC

La mairesse annonce le début de la période de questions.

Il n'y a personne dans l'assistance.

La période de questions se termine à 10 h 02.

D. FINANCE ET ADMINISTRATION

1. Refinancement de courte échéance

ATTENDU QUE pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 944 000 \$, effectué en vertu de la résolutions n° 2006-01-034 et des règlements numéros 928-A, 1012, 1036 et 1038, la Ville de Baie-D'Urfé doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt précités;

2011-03-074 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère L. Phelps et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'émettre des obligations pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 mars 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 928-A, 1012, 2006-01-34, 1036 et 1038, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

E. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. **2011-03-075** Il est proposé par la conseillère L. Phelps, appuyé par le conseiller C. Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance à 10 h 10.